

vMOB : le stockage virtualisé en une appliance

Face aux enjeux réglementaires et sécuritaires que soulève l'externalisation des données, **Virtuali** propose aux entreprises de conserver le contrôle sur leurs actifs immatériels avec [vMOB](#) (My Own Box), solution de stockage et de partage de fichiers déployable dans le datacenter du client.

Connexion SSL chiffrée en 256 bits, agent de synchronisation, système de notification pour alerter les collaborateurs des dernières modifications : cette *appliance* virtuelle partage un socle technologique avec les principales offres de cloud public du marché (Dropbox, Box.net...). Mais à l'image d'un ownCloud, elle intègre des mécanismes de sécurité plus stricts.

Une appliance multisite

Avec en ligne de mire les sociétés soumises à des contraintes légales en termes de manipulation des données, elle s'inscrit dans une problématique multisite. Témoin sa compatibilité VMware, Citrix et Microsoft, ce qui lui permet d'exploiter les serveurs et baies de stockage existants, la configuration des ressources physiques se faisant directement sur l'*appliance*.

Les espaces de stockage (par défaut, un disque virtuel de 100 Go) sont cryptés, avec l'impossibilité pour les administrateurs de consulter les fichiers (mode « zero knowledge »). Les plus petites structures qui ne disposent pas d'un datacenter en propre peuvent opter pour un hébergement chez Virtuali sur des serveurs situés en région Ile-de-France. Évolutive, la configuration du processeur et de la mémoire vive dépend du nombre d'utilisateurs finaux.

Au-delà du stockage

« vMOB reflète parfaitement notre volonté de rester attentif aux besoins métier de nos clients, transformant les datacenters en ressources agiles, performantes et sécurisées pour en faire de véritables centres de service flexibles et économiques », résume **Franck Berezay**, PDG de Virtuali.

Pour l'heure, vMOB n'a toutefois pas d'autres fonctionnalités que le stockage. Une visionneuse est prévue dans une version future. En revanche, il n'est pas question d'un calendrier, de listes de contacts ou d'un gestionnaire de tâches.

En mode déclaratif, la licence annuelle pour 100 utilisateurs est proposée à 10.000 euros HT. La maintenance d'un an supplémentaire s'élève à 1500 euros HT (3000 euros pour 3 ans). La solution est également commercialisée à l'unité : 50 euros HT par licence et un supplément de 5 à 7,50 euros HT pour une maintenance de supplémentaire d'un ou trois ans.

— **A voir aussi** —

[Quiz Silicon.fr : le vocabulaire du cloud](#)